

PRÉPARATION DU BAPTÊME

« L'essentiel de la préparation portera sur le don auquel chaque parole, attitude, geste ou action symbolique veut conduire. C'est à ce prix que la célébration elle-même deviendra une expérience structurante pour les personnes. » (*Texte national d'orientation pour la catéchèse en France*, 3.5. p.54)

La préparation prendra appui sur des textes de la Parole de Dieu.

Elle est assurée par des équipes et par les prêtres et les diacres. Ces derniers interviendront à un moment ou à un autre.

Elle se fera normalement en trois étapes : une ou deux réunions avec les membres des équipes de préparation au baptême, rencontre ou visite à domicile par les ministres, préparation liturgique.

La présence des parrains et des marraines est souhaitée.

Lors des rencontres, il est important :

- . d'écouter les parents et leurs questions.
- . d'éclairer les parents sur leur responsabilité d'éducateurs de la foi de leur enfant.
- . d'aider les parents, les parrains et marraines, à approfondir la foi chrétienne et particulièrement le sens du baptême.
- . d'insister sur la dimension ecclésiale du baptême.

L'accompagnement des enfants de 2-3 à 7 ans fait appel à la participation des parents et des enfants. L'enfant ne peut pas être tenu à l'écart de la préparation ni de la célébration. Des pédagogies adaptées à l'âge de l'enfant seront mises en œuvre, lui permettant de se familiariser avec le sens du sacrement et avec les éléments du déroulement, en lui donnant une part active.

On veillera à la formation des équipes de préparation.

CÉLÉBRATION DU BAPTÊME

Bien que, dans de nombreuses églises, le baptistère ne soit pas utilisé, il sera bon d'envisager, si possible selon les églises, un espace correct et beau pour le baptistère, afin de donner tout son sens à l'action sacramentelle.

« Pour mettre en lumière le caractère pascal du baptême, il est recommandé de le célébrer durant la Veillée pascale ou le dimanche, quand l'Eglise commémore la résurrection du Seigneur » (*Rituel du baptême des petits enfants*, n.44). On célébrera de préférence les baptêmes le dimanche. Pourtant, en raison du nombre des baptêmes et de la disponibilité des familles et des prêtres et des diacres, il sera possible de célébrer les baptêmes le samedi ou un autre jour de la semaine.

Quand le nombre des baptêmes est important, on proposera une célébration communautaire de plusieurs baptêmes ou des baptêmes en plusieurs lieux.

Le baptême célébré pendant une eucharistie restera une exception, et ne peut concerner que les enfants dont les parents participent régulièrement à la messe.

Pour respecter la valeur de chaque sacrement, on ne célébrera pas de baptême pendant les mariages.

C'est dans la foi de l'Eglise que les enfants sont baptisés. Avec les parents, les parrains et marraines et les membres de la famille, il est recommandé que d'autres membres de la communauté paroissiale puissent être présents à la célébration.

Les prêtres et les diacres, ministres du baptême, sont au service du sacrement. Ils veilleront à être sobres dans leurs explications, afin de donner aux gestes et aux paroles du rituel tout leur sens.

APRÈS LE BAPTÊME

Autant qu'il est possible, après le baptême, on proposera une mystagogie du sacrement célébré, en revenant sur ce qui a été vécu et en invitant à une vie en Eglise plus forte.

Le baptême est le commencement de la vie chrétienne et de la vie en Eglise. Les parents ont la responsabilité de l'éducation de leur enfant, qu'ils assumeront dans les années qui suivent le baptême. Il importe que le curé, les membres des équipes de coordination paroissiale et les personnes qui ont préparé le baptême gardent le contact avec les parents.

On veillera à proposer des rencontres avec les parents des nouveaux baptisés.

Très tôt, on invitera à l'éveil de la foi en lien avec d'autres parents.